

# Diplôme national d'orientation professionnelle de musique (DNOP)

Durée de formation :	<b>3 ans</b>
Niveau de sortie des études :	<b>Bac ou équivalent</b>
Lieu de formation :	<b>8 bis rue de la Paix 10000 Troyes</b>
Établissement :	<b>Conservatoire à rayonnement départemental (CRD)</b> <span>Établissement public</span>

## DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le cycle professionnel initial (ou cycle à orientation professionnelle), suivi dans un conservatoire régional ou départemental, qui fait suite aux cycles d'initiation, permet de préparer le Diplôme national d'orientation professionnelle de musique (DNOP musique) ou le Diplôme d'études musicales (DEM), selon les établissements.

Ce cycle de 2 à 4 ans permet de renforcer une pratique musicale déjà commencée et de suivre des enseignements complémentaires de culture artistique. Certaines spécialisations et instruments ne sont pas proposés par tous les conservatoires (musique ancienne, harpe celtique, percussions, etc.).

Le DNOP musique (ou DEM) permet de se présenter aux concours d'entrée des formations supérieures (pôles supérieurs artistiques, conservatoires nationaux supérieurs).

## MÉTIERS PRÉPARÉS

<b>Chanteur/se</b>	Opéra, jazz, rock, variétés... autant de voies pour une seule voix ! Mais ne devient pas chanteur ou chanteuse qui veut. Il faudra fournir des efforts et s'entraîner sans relâche pour espérer gagner les faveurs du public et trouver sa place.
<b>Auteur/e-compositeur/rice interprète</b>	Parole, musique, chant : l'auteur-compositeur interprète et l'auteure-compositrice interprète (ACI) savent tout faire. Artistes complets, ils conjuguent créativité et technicité pour pouvoir interpréter en studio et sur scène leurs oeuvres musicales.
<b>Musicien/ne</b>	Créer des mélodies, les interpréter, transmettre son savoir... Le métier de musicien recouvre une multitude de spécificités : à chacun de choisir sa propre musique, de jouer sa propre histoire !

Sources : Source : Onisep 11.2023